Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 28 (1964) **Heft**: 109-110

Artikel: En marge des atlas linguistiques du lyonnais, du Massif Central, du

francoprovençal du centre : les influences des parlers provençaux sur

les parlers francoprovençaux

Autor: Gardette, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN MARGE DES ATLAS LINGUISTIQUES DU LYONNAIS, DU MASSIF CENTRAL, DU FRANCOPROVENÇAL DU CENTRE. LES INFLUENCES DES PARLERS PROVENÇAUX SUR LES PARLERS FRANCOPROVENÇAUX

Le francoprovençal a des caractéristiques phonétiques, un vocabulaire propre, qui permettent de le mettre à part des dialectes d'oïl comme des dialectes d'oc, en sorte qu'on peut parler d'une langue francoprovençale et dire que trois langues se partagent le domaine gallo-roman : la langue d'oïl, la langue d'oc et le francoprovençal.

Toutefois, langue de peuples qui n'ont jamais formé une nation, d'une région qui n'est jamais devenue un État, le francoprovençal devait subir les influences de ses deux puissantes voisines du nord et du sud. La voisine du nord, la langue d'oïl, puis le français, langue d'une nation arrivée très tôt à l'unité, d'un État respecté, d'une littérature admirée et imitée, a eu une influence si évidente que certains ont voulu voir dans le francoprovençal un dialecte de la langue d'oïl, seulement un peu retardé dans son évolution. J'ai moi-même essayé de montrer l'importance de l'invasion des mots français dans nos parlers du Lyonnais-Forez, j'ai essayé de décrire la manière dont se comportent ces envahisseurs, qui creusent des poches profondes le long de la vallée de la Saône, dans la région de Roanne, ou qui occupent le terrain de place en place, comme des soldats parachutés en avant-garde 1.

L'action de la langue d'oïl, si visible sur nos cartes, ne doit pas nous cacher une autre action, moins visible, moins importante aujourd'hui, mais qui le fut bien davantage autrefois : celle de la langue d'oc. Limitant le domaine francoprovençal à l'ouest et au sud, les provinces occitanes d'Auvergne, du Velay, du Vivarais, ont à toutes les époques envoyé en

^{1.} Voir RLiR XXI, 209-230.

Forez et en Lyonnais des émigrants, des commerçants ; entre le Rhône et les Alpes, la frontière linguistique traverse le Dauphiné et, ne s'appuyant nulle part sur une frontière politique, elle ne dut jamais opposer de barrière véritable aux influences méridionales. Depuis la période romane primitive jusqu'à nos jours, plus autrefois qu'aujourd'hui, les mots du sud sont venus chez nous. C'est une longue histoire.

De cette histoire je ne voudrais écrire aujourd'hui que le premier chapitre, qui sera une sorte de prologue. Me situant en effet avant la constitution des langues romanes, à l'époque de la romanisation quand il n'y avait évidemment ni langue d'oc, ni francoprovençal, je voudrais montrer que les régions qui ont donné la langue d'oc et le francoprovençal étaient alors unies, qu'elles avaient une manière semblable d'accueillir le latin, que leurs choix étaient souvent identiques et évidemment concertés, et en tout cas différents de ceux que faisait le nord de la France, au point que, si rien n'était venu plus tard changer l'orientation de Lyon, le francoprovençal n'aurait été qu'une province de la langue d'oc.

Je m'occuperai uniquement du lexique. J'utiliserai, avec l'ALF, les atlas régionaux déjà publiés. En attendant la publication de l'atlas de M. Tuaillon et la réalisation d'un atlas du Dauphiné provençal et de la Provence, ma démonstration ne sera pas complète, mon tableau ressemblera à une esquisse. Cependant l'FEW, dont la plus grande partie est maintenant publiée, m'a permis presque toujours de préciser cette esquisse.

Quand on étudie, dans nos patois actuels, des mots qui remontent évidemment à la romanisation, on remarque qu'un certain nombre, beaucoup même, de ces mots sont communs au francoprovençal et au provençal et inconnus de la langue d'oïl. Comme si, à l'époque de la romanisation, une communauté de destin avait uni Lugdunum et les villes de la Narbonnaise, comme si le latin parlé avait été le même depuis Lugdunum jusqu'à la Méditerranée et les Pyrénées, et différent dans la Gaule chevelue. Voici quelques exemples.

LES NOMS DE LA NOISETTE.

On sait que le latin n'avait qu'un mot pour la noix et la noisette : NUX, qui pouvait désigner aussi tous les fruits à amande. La noisette cultivée à Abella en Campanie était renommée ; on l'appelait naturellement NUX ABELLANA ou simplement ABELLANA, ou encore *ABELLANIA ; on en arriva même à désigner ainsi non seulement la noisette d'Abella, mais toute

espèce de noisette. De la sorte on supprimait l'amphibologie de nux « noix » et « noisette » : on pouvait réserver nux pour la noix et employer ABELLANA, -IA pour la noisette.

Pour remédier d'une autre façon à l'amphibologie de NUX, le latin tardif fabriqua pour la noisette des diminutifs: NUCELLA, NUCICULA qui n'apparaît pas dans les textes mais seulement dans les gloses et dans Isidore de Séville, *NUCEOLA, qui est supposé par les formes de certains parlers d'Italie (Ernout-Meillet 4° éd., 3 et 453, FEW 1,5 a, et 7, 226, 257).

Parmi ces mots quel choix firent nos ancêtres, à l'époque où la Gaule apprit à parler latin ? Il est difficile de le dire avec une complète certitude, parce que nous ne possédons pas de documents directs de cette époque et que la romanisation dura plusieurs siècles, au cours desquels la situation a pu changer. Cependant, grâce aux textes médiévaux, grâce surtout à nos patois, nous pouvons esquisser la carte des noms gallo-romains de la noisette.

Au moyen âge, dans la France du Nord, pays de langue d'oïl, nous trouvons trois façons de nommer la noisette: on dit noisille (Godefroy 5, 518) en qui nous reconnaissons facilement le continuateur de NUCICULA; on dit aussi nois de coudre (Tobler-Lommatzsch 2, 958) et noiz menue (FEW 7, 256a) qui s'expliquent d'eux-mêmes; on dit enfin noisette, diminutif de noix qui fera fortune (FEW 7, 256a). Dans la France d'oc l'usage est différent. On dit avelanas, avilana, aulanas, aulaigna (Raynouard), mots qui remontent évidemment à ABELLANA, -IA. A travers cette répartition des mots nous apercevons une division de la Gaule en deux domaines: celui du nord qui disait NUCICULA, celui du sud qui disait ABELLANA, -IA.

Quant à l'ancien francoprovençal, il présente de rares formes, peu claires, qui demandent quelques explications. Dans le Carcabeau de Givors, au XIIIe s., nous trouvons des avilliannes, à côté des amandoles, des figues et des raysins. Le tarif de péage de Béchevellin, au XIVe s., (manuscrit) a aussi avillianes. Quant au péage de Montbrison, qui ne nous est conservé que dans une copie du début du XVIIe s., il porte des avelaignes, à côté des raisins et des figues. L'ancien bourguignon nous fournit aussi au XIVe s. des aviloingnes (R 39,508). On reconnaît dans ces formes le moyen français avelaine, qui figure dans le Ménagier de Paris : « figues, dates, roisins, avelaines » (Tobler-L. I, 713). Le dictionnaire de Huguet a plusieurs exemples de cet avelaine, qui survit aujourd'hui dans le fr. aveline. Qu'était ce mot qui n'a pas laissé de trace dans nos patois ? Probablement un mot emprunté aux dialectes des régions plus méridionales, d'où venait sans

doute cette sorte de noisette, objet de commerce; donc un mot de marchand, qui n'était pas plus populaire que n'est aveline dans notre langue actuelle.

Le nom local de la noisette en ancien francoprovençal n'apparaît que dans des dérivés, noms de lieux ou noms de personnes: Ollagnier, -ère, -eraie, Ollagnon, -et... Ces noms sont nombreux, notamment dans les départements de la Loire, du Rhône, de l'Isère, des Savoies, et on les trouve attestés depuis le XIII^e s. Ils supposent un afrpr. *ollagne qui représente, lui aussi, le latin *ABELLANIA I.

Donc, en ce qui concerne les dénominations de la noisette, la France du moyen âge suivait deux usages différents, qui la divisaient en deux : d'une part le domaine d'oïl, d'autre part le domaine d'oc et le franco-provençal.

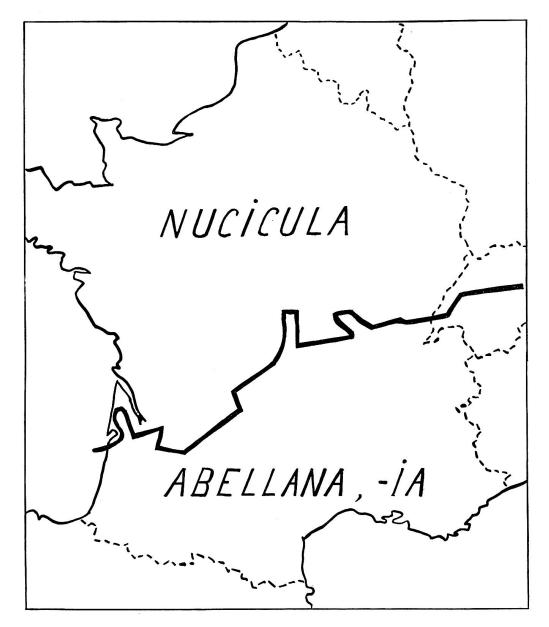
Cette division continue aujourd'hui dans nos patois, qui nous présentent les mêmes mots que les textes du moyen âge. Considérons la carte 919 de l'ALF. On peut la diviser en deux parties par une ligne allant de l'embouchure de la Gironde au lac de Neuchâtel. Au sud de cette ligne on dit : abelano (en Languedoc, sauf le département du Gard), avelano (en Provence et dans le départ. du Gard), aulayo dans le nord du domaine occitan, ólayo en francoprovençal (et par métathèse alóy, alay, onal). Qui ne reconnaît dans ces diverses formes les avelanas, aulanas... du moyen âge et l'ABELLANA, -IA du latin?

Au nord de la ligne de partage, aucun souvenir d'abellana. En Bretagne et en Normandie vivent noix de coudre et petite noix, qui rappellent les nois de coudre et les noiz menue du moyen âge. Un type nozil, dans lequel on retrouve facilement le noisille médiéval, occupe encore deux grandes aires situées l'une dans l'ouest et l'autre dans l'est, qui ont dû être autrefois réunies. Enfin noisette, diminutif de noix formé à Paris ou adopté par Paris, doit à cette origine d'avoir conquis le centre de la France et d'être partout candidat à la succession de tous les autres mots. Tous ces mots continuent donc dans les deux moitiés de la France les usages du moyen âge.

Nous pouvons essayer maintenant de remonter de l'époque actuelle et du moyen âge à la période de la romanisation. Il est très vraisemblable en effet que des mots dont l'étymon est évidenment latin, dont la locali-

^{1.} Sur le nom de la noisette en afrpr., voir pour plus de détails mon article des Mélanges Kuhn.

sation n'a pas été modifiée depuis le moyen âge, ont été apportés chez nous par la romanisation à la place où ils sont encore. Nous avons alors la



CARTE 1. — Les dénominations gallo-romaines de la noisette, d'après ALF 919.

répartition suivante, à l'époque de la romanisation : dans la moitié nord de la Gaule, nux et nucicula ; dans la moitié sud, abellana et son double

*ABELLANIA. Et la moitié nord recouvre le domaine de la langue d'oïl; la moitié sud, le domaine de la langue d'oc et du francoprovençal. Pour la désignation de la noisette, Lugdunum, avec la région qui en dépendait, avait donc fait le même choix que les cités du sud, Orange, Avignon, Arles, Narbonne...

Les noms de la récolte de fruits.

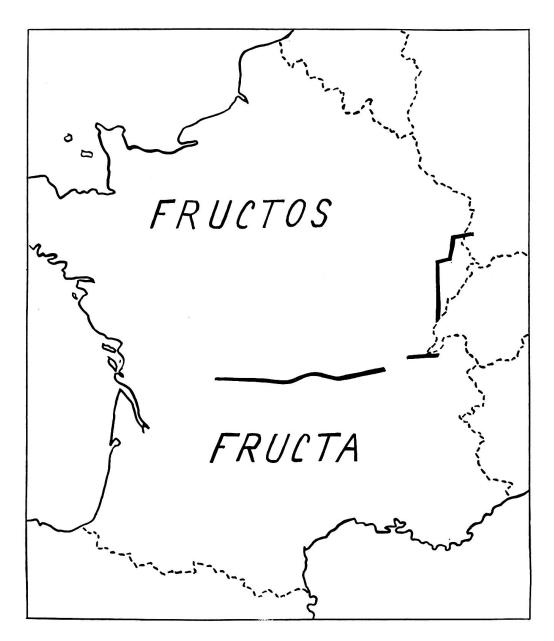
On sait que le mot latin fructus, pris dans son sens concret, désignait les produits de la ferme: récoltes, fruits des arbres, produits des animaux... Bien que le nom du fruit de l'arbre fût pomum, fructus pouvait s'employer dans ce sens-là particulièrement. Peu à peu fructus a pris la place de pomum, qui lui-même a supplanté malum dans le sens de « pomme ».

Le latin tardif forma sur un singulier fructum un pluriel neutre de sens collectif fructa, formé comme grana sur granum, comme folia sur folium. fructa apparaît tardivement dans le *Capitulaire de Villis*. Comme grana et folia, fructa fut pris pour un féminin de sens collectif.

Or fructa « ensemble de fruits, récolte de fruits » semble localisé dans la moitié sud de la France, domaine d'oc et francoprovençal, en y ajoutant toutefois le sud de la Lorraine. La carte 615 de l'ALF (« Cette année il y a eu beaucoup de fruits ») fait bien apparaître cette répartition : dans le domaine d'oïl, fruits au pluriel ; dans le reste de la France, le fém. sing. fruta, fruti. La carte 488 de l'ALLy (« beaucoup de fruits ») permet de compléter en Lyonnais-Forez le domaine du type fructa.

Les documents médiévaux indiquent la même répartition: apr. frucha; abéarn. fruta, adomb. fruyti, alyonn. fruyti et fruyta, adauph. fruyta (FEW 3, 823b). Dans les textes d'oïl le type fructa n'est pas représenté, sauf par une fruite de Baudoin de Condé qui semble étrange.

En remontant de l'époque actuelle et du moyen âge à la période latine, on peut dire qu'à cette époque deux façons de dire « beaucoup de fruits » se sont partagé la Gaule romanisée : dans le nord on se servait du pluriel de FRUCTUS; dans le sud on se servait d'un collectif ancien pluriel neutre, devenu singulier féminin, FRUCTA. Pour cet usage encore le sud englobe avec l'actuel domaine d'oc la région qui sera francoprovençale.



Carte 2. — Les dénominations gallo-romaines de la récolte de fruits, d'après ALF 615 et ALLy 488.

Cette carte est moins nette que la précédente, parce que le type fructa est en recul devant le plur. fruits. Cependant le dessin est encore bien clair. On voit que, sous la poussée du type du nord, le francoprovençal paraît divisé en deux : un frpr. du nord qui suit les habitudes des parlers d'oc.

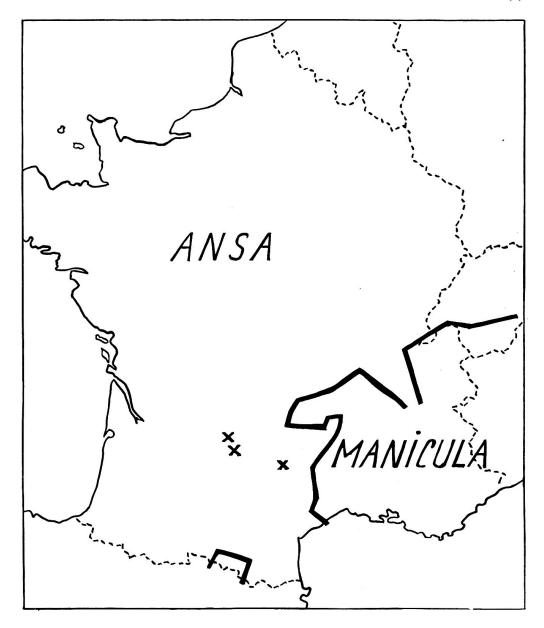
LES NOMS DE L'ANSE.

Pour désigner l'anse d'un vase, d'une cruche, d'une amphore, le latin disait ansa. Le sens de ce mot était d'ailleurs un peu plus étendu que celui du fr. anse, puisqu'il pouvait désigner aussi une poignée (anneau qui servait à ouvrir une porte, barre du gouvernail) et même l'œillet d'une chaussure. Pour désigner la poignée le latin se servait de dérivés de MANUS: MANUBRIUM, MANUA, MANICULA (ce dernier avec le sens précis de « mancheron de charrue »).

Si l'on veut bien se reporter à la carte 45 de l'ALF on verra que deux types se partagent aujourd'hui la France: un type anse occupe presque tout le territoire, tandis qu'un type manille occupe au sud-est un domaine qui va de la Suisse et du Massif Central aux rivages du Languedoc et de la Provence. Il est facile de reconnaître dans anse le latin ansa et dans manille le latin manicula.

Mais anse n'est pas le traitement populaire de ANSA; c'est un mot savant. Peut-on penser que ce mot savant, qui apparaît dans les textes au XIII^e s., date de la période de la romanisation? ou qu'il a remplacé une forme populaire qui aurait été èze, ou un autre nom dont nous ne savons rien? Quoi qu'il en soit, manille (de MANICULA) occupe dans le sud-est une aire qui nulle part ne pénètre dans le domaine d'oïl.

Cette aire de manille a été certainement plus vaste autrefois. A l'ouest elle devait s'étendre jusqu'au département de l'Ariège où subsiste encore un îlot conservateur, et jusqu'aux départements de l'Aveyron et du Lot où des auteurs de glossaires ont signalé manille. Au nord une curieuse poche qui s'ouvre dans le département de l'Ain et s'enfonce en Dauphiné jusqu'à Grenoble indique un recul de manille, au profit non seulement du français envahisseur anse, mais aussi de substituts que les patoisants empruntent aux notions voisines ou créent pour sortir de la gêne où les placent la présence du mot ancien et celle du mot nouveau. Les substituts sont ici manèta (fr. « manette ») et ansiri fabriqué sur anse sous l'influence d'andiri « étrier de la crémaillère, en forme d'anse », et aussi boucle. On peut supposer que tout le domaine occupé aujourd'hui par ansiri a été pris sur celui de manille, ce qui permet de restituer à manille le Lyonnais et le départ. de l'Ain. L'aire totale de manille, avant son recul récent s'étendait donc à la plus grande partie du francoprovençal et à tout l'est du domaine occitan.



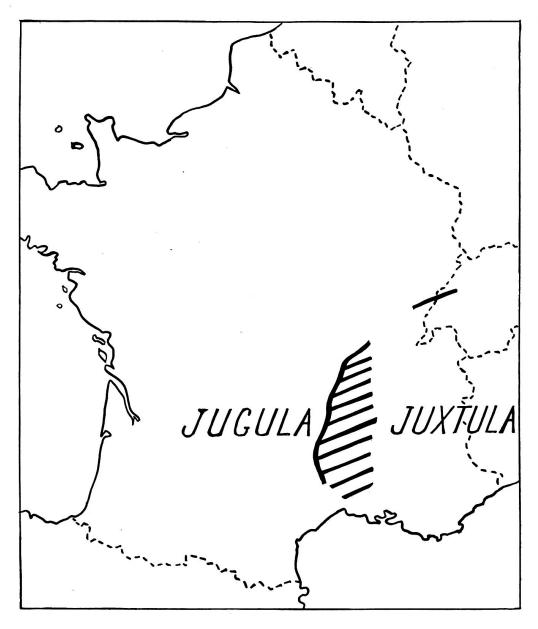
Carte 3. — Les dénominations gallo-romaines de l'anse, d'après ALF 45 et FEW.

Les noms des courroies du joug.

Déjà les Romains attachaient le joug aux cornes des bœufs au moyen de liens souples, courroies ou cordes. Les noms conservés par nos patois remontent à des types de latin tardif dérivés de JUNGULA: l'un est*JUGULA

(JUNGULA refait sur JUGUM), l'autre est *JUXTULA (*JUGULA influencé par JUXTARE).

Quoi qu'il en soit de ces étymologies, les deux types ont des domaines différents: *JUXTULA a été le mot de la Provence et de Lyon; tandis que *JUGULA a été celui de tout le reste du domaine d'oc.



CARTE 4. — Les dénominations gallo-romaines des courroies du joug, d'après l'ALLy et les dictionnaires.

C'est du moins ce que l'on peut supposer d'après les représentants patois de ces deux mots latins. Malheureusement l'ALF n'a pas de carte « courroie du joug ». L'ALLy et l'ALMC nous permettent de préciser la limite des deux types en Lyonnais et dans le Massif Central. Plus au nord et plus au sud nous en sommes réduits aux dictionnaires patois.

En Lyonnais la limite des deux types se dirige du nord-est au sud-ouest, de Mâcon à Saint-Bonnet-le-Château. Elle s'oriente alors nord sud, coupant en deux moitiés le département de la Haute-Loire. Dans la Lozère elle s'infléchit légèrement vers l'ouest et coupe ce département approximativement en deux. Au nord nous savons que Pontarlier dit encore joucle et au sud joucle se trouve dans le département du Gard.

D'après ces documents il semble donc que Lugdunum et les villes de la Provincia avaient choisi *JUXTULA, tandis que d'autres villes du sud choisissaient *JUGULA.

LES NOMS DE L'ÉGLANTIER.

Dans certains cas le recul des types méridionaux devant les types du nord est tel que les cartes de l'ALF deviennent difficiles à interpréter. Seules les enquêtes plus minutieuses des atlas régionaux pourront peut-être permettre d'établir la répartition des types. Cependant les documents que nous possédons nous permettent souvent d'apercevoir une répartition identique à celle que nous avons indiquée plus haut : un type latin pour le domaine d'oïl, un autre pour le frpr. et le domaine d'oc.

C'est le cas des noms de l'églantier. La présence du fr. églantier dans la couche la plus récente du patois, la présence d'autres types (gratte-cul, kābèr) rendent la carte 452 de l'ALF peu démonstrative. On aperçoit cependant dans le domaine provençal un type aglāsyé que la carte 456 de l'ALLy indique très clairement comme le type du Lyonnais-Forez. Le dépouillement des dictionnaires patois (réalisé en partie dans l'FEW 1) confirme ces premières indications : le frpr. et le domaine d'oc ont aglāsyé, le domaine d'oïl a églantier. Or églantier représente, semble-t-il, un latin populaire *AQUILENTUM, dérivé anormal de ACULEUS « aiguillon » avec le suffixe qu'on trouve dans spinulentus « épineux » ; tandis que aglāsyé représente une forme avec suffixe en -i: *AQUILENTI- (Ochs, à la suite de A. Thomas, propose *AQUILENTIA, d'où le pr. agoulenço « églantine »). Donc pendant la période de romanisation le nord de la France ayant choisi *AQUILENTUM, le sud *AQUILENTIA, la région de Lyon faisait partie du sud.

LES NOMS DE LA SAUMURE.

Une autre carte difficile à présenter est celle de la saumure. On sait que le latin appelait la saumure muries, -ei, forme refaite en mūria (avec ū). Un composé avec sal, salmuria, semble avoir été formé vers la fin de l'époque latine; il est attesté chez Oribase sous la forme salimuria. Il était synonyme de mūria.

Salmuria a été le mot de la Gaule du Nord, c'est le seul type qui y demeure aujourd'hui. On n'y trouve aucune attestation du type muria (l'afr. *muire* provient des textes frpr. du Jura et du Doubs).

Du nord le type SALMURIA s'est étendu à la moitié sud de la France où il revêt des formes très patoises saumuro, sarmwairi... Mais il n'a pas totalement recouvert les survivants du type MURIA qui lui est évidemment antérieur. C'est ainsi que pour le domaine d'oc Mistral a enregistré: « muro, mùrio (a.), miero (l.), mouiro (Cavaillon), s. f. saumure, salure».

Quant au domaine francoprovençal, il présente des aires témoins : l'ALF, carte 1896, nous donne une aire cohérente en Savoie et un point dans le Jura ; l'ALLy, carte 331, donne un autre îlot conservateur dans le département de la Loire ; et les précieux fichiers d'A. Duraffour nous permettent de remplir le vide entre ces îlots avec des formes mware, mire, muryo, mwaire, mwèr, qu'il a relevées dans l'Ain, dans la Haute-Savoie, la Savoie et l'Oisans. Quant aux muire cités par Godefroy avec le sens d'« eau salée telle qu'elle sort des sources salines de Franche-Comté », dans des textes de 1249, 1250... ils constituent la forme ancienne du francoprovençal.

D'autres exemples peuvent être ajoutés à ceux que je viens de présenter : pour les dénominations de la brebis (FETA en face de OVICULA), de la mamelle (PUPPA en face de MAMILLA et de PECTUS), de la faîne (FAGEA en face de FAGINA)...

Comment faut-il interpréter ces faits? Pour un certain nombre de mots anciens, certainement d'origine latine, ils font apparaître une unité groupant le domaine francoprovençal et la moitié est ou la totalité du domaine occitan. Ils font apparaître ainsi une véritable indépendance de l'unité ainsi constituée vis-à-vis du reste de la France, c'est-à-dire vis-à-vis du domaine d'oïl, et donc une division de la France en deux moitiés: l'une au nord, qui correspond à la langue d'oïl, l'autre au sud, qui correspond à la langue d'oc et au francoprovençal réunis. Ils nous invitent à penser qu'au

moment où ces mots latins s'implantèrent chez nous, à l'époque de la romanisation, la cité qui deviendra la capitale linguistique du domaine francoprovençal, Lyon, faisait cause commune avec les cités romaines de la vallées du Rhône, Orange, Avignon, Arles, et avec celles du sud-ouest, Narbonne, Toulouse...

L'histoire de Lyon appuie cette interprétation des faits linguistiques. Au milieu du 1er siècle avant notre ère, la Provincia, notre Provence actuelle, était déjà romanisée. Lyon n'existait pas encore, et l'établissement romain le plus septentrional de la Provincia était Vienne. C'est en 43 avant J.-C. que le légat Munatius Plancus fonda Lugdunum un peu au nord de Vienne, dans un site beaucoup plus avantageux, au confluent de la Saône et du Rhône, au carrefour des routes faisant communiquer la Gaule chevelue avec l'Italie et avec la Méditerranée. Cette ville devenue capitale, séjour des administrateurs, cantonnement et lieu d'étape des troupes, était tournée vers le nord, vers la Gaule chevelue. Mais devenue en même temps une grande ville romaine, somptueusement bâtie et enrichie de trésors d'art, elle était tournée vers le sud d'où lui venaient le latin et la civilisation romaine. Son apprentissage de la vie romaine, elle le faisait évidemment en dépendance de Rome, mais il est difficile d'imaginer qu'elle ne le faisait pas en liaison avec les grandes villes déjà romanisées de la toute proche Narbonnaise. Et les mots qu'avait choisis la Provincia entraient évidemment dans le vocabulaire de Lugdunum. C'est cela qui nous donne aujourd'hui l'impression que, pour certains mots du moins, le francoprovençal a fait partie de la langue d'oc, ou de sa partie orientale. Plus tard les influences de la langue d'oïl donnèrent au francoprovençal un air de parenté avec les parlers du nord de la France. Au début, à l'époque de la romanisation, la langue de Lugdunum dépendait davantage, sinon uniquement, de celle de la Provincia. Si rien n'était venu changer cette orientation le francoprovençal serait peut-être devenu un dialecte d'oc.

Pierre GARDETTE.